



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

DECEMBRE 2019

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 2 décembre 2019

Finances	L'arrêté d'imposition 2020 a été adopté par la Cheffe du service des communes et du logement.
Naturalisation	La Municipalité fixe les émoluments pour l'étude des dossiers de naturalisation : - Naturalisation individuelle CHF 400.00 - Naturalisation d'une famille CHF 500.00 - Demande de confédérés CHF 200.00

Séance du 9 décembre 2019

Routes	La Municipalité décide de l'acquisition d'un radar éducatif avec module pour les statistiques, ceci en réponse au postulat déposé au Conseil général et à l'adoption du budget 2020.
Déchetterie	La Municipalité décide de l'entrée en vigueur de son nouveau règlement sur la gestion des déchets au 1 ^{er} janvier 2020. Le délai de recours après insertion dans la FAO étant échu sans opposition.
EU-EC	La Municipalité décide de prendre en charge les frais de tous les contrôles effectués cet été sur les raccordements de plusieurs bâtiments de la commune.

Séance du 16 décembre 2019

Personnel	La Municipalité décide des salaires 2020 de ses employés et des cadeaux qui seront offerts à la secrétaire-remplaçante et au préposé au contrôle des habitants qui quittent leur fonction respective au 31 décembre 2019.
Police	La Municipalité décide de délivrer une autorisation de manifestation pour le souper de soutien des « Amis des Vieux Tracteurs du Jorat et environs » le 29 février 2020, avec concert et tombola.
Grande-salle	La Municipalité décide d'accorder la location pour un cours de dance aerobics le mercredi de 19h30 à 20h30.
Grande-salle	La Municipalité décide de l'augmentation du prix de location horaire dès le 1 ^{er} janvier 2020, soit : CHF 25.00 de mai à octobre et CHF 35.00 de novembre à avril.
Eau	Selon une nouvelle évaluation des risques portant sur les produits de dégradation des produits phytosanitaires contenant du chlorothalonil, un danger pour la santé ne peut être exclu. Pour cette raison, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a interdit l'utilisation du chlorothalonil avec effet au 1 ^{er} janvier 2020.
Eau	La Municipalité prend acte du rapport effectué par l'inspecteur cantonal des eaux suite à son contrôle des installations communales le 26 novembre 2019.
Routes	Les CFF annoncent que les travaux d'installation des nouvelles antennes GSM-R sur la ligne 251 Palézieux-Payerne, sont prévus du 6 janvier au 19 avril 2020

Séance du 19 décembre 2019